

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[La correspondance croisée entre François Guizot et Dorothee de Lieven : 1836-1856](#)[Collection](#)[1850-1857 : Une nouvelle posture publique établie, académies et salons](#)[Collection](#)[1851 \(1er janvier-10 novembre\) : Guizot observateur des jeux de tensions entre le Président et l'Assemblée](#)[Item](#)[Val-Richer, Vendredi 10 octobre 1851, François Guizot à Dorothee de Lieven](#)

Val-Richer, Vendredi 10 octobre 1851, François Guizot à Dorothee de Lieven

Auteurs : Guizot, François (1787-1874)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les mots clés

[Diplomatie \(Russie\)](#), [Enfants \(Benckendorff\)](#), [Famille royale \(France\)](#), [Politique \(Analyse\)](#), [Politique \(Angleterre\)](#), [Politique \(France\)](#), [Réseau social et politique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1851-10-10

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote3114, AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 14

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Transcription

Val Richer, Vendredi 10 oct. 1851

Je ne comprends vraiment pas le refus de passeport à votre fils. L'intérêt politique n'est pas assez pressant pour qu'on fasse ce refus à tout le monde. Et si une

exception est possible comment l'Impératrice ne l'ait-elle pas obtenu pour vous ? Conséquence, il ne faut être ni le sujet, ni la femme d'un souverain absolu. Qu'est-ce que cela présage pour votre fils Paul s'il y va, et comment se dispensera-t-il d'y aller ?

Je ne trouve pas que la lettre du duc de Nemours fût nécessaire. C'est faire bien de l'honneur au marquis de Londonderry. Et certainement il ne fallait pas lui rappeler qu'il avait dîné aux Tuileries. Ce fou impertinent répliquera, peut-être. Où s'arrêtera la correspondance ? Qui aura le dernier ? Pour tout le monde, il n'y avait qu'une chose à dire, c'est le gouvernement qui n'a pas ratifié la promesse faite à Abdelkader ; il en avait le droit ; lui seul répond de la façon dont il en a usé. J'aurais volontiers accepté de nouveau aujourd'hui cette responsabilité comme je l'ai fait à la tribune, au moment même du fait.

Je ne doute pas que les détails de Mad. de Laigle sur l'intérieur de Claremont ne soient exacts. Ils sont parfaitement d'accord avec ce que j'ai vu et recueilli moi-même dans ma dernière visite. La famille est un faisceau délié, et personne n'est en état de le renouer.

M. Molé connaît beaucoup mieux l'assemblée que moi. Il se peut qu'il ait raison de croire que, si le président ne fait rien avant sa réunion, il est perdu. Je crois de mon côté que, s'il fait quelque chose, j'entends quelque chose d'isolé et d'irrégulier, il est perdu. Le public ne comprendra pas la nécessité et lui donnera tort. Je rabache ; pour faire de telles choses, il faut avoir une veille, et un lendemain, grands tous les deux. L'urgence du péril, les fautes de l'Assemblée peuvent fournir une occasion et un prétexte ; personne ne les voit aujourd'hui. Et la preuve que j'ai raison, c'est que personne, absolument personne ne veut prêter au Président. Le moindre concours pour un tel acte, s'il y avait un péril imminent et un peu de confiance dans le succès, il se trouverait des poltrons même pour y aider.

Avez-vous des nouvelles de Montebello, et savez vous où l'on peut lui écrire ?

Onze heures

Pas de lettre. Pourquoi ? J'ai peur que ce refus de passeport ne vous ait donné une mauvaise journée, puis une mauvaise nuit. Il faut attendre à demain pour le savoir. Adieu, Adieu

Informations éditoriales

Date précise de la lettreVendredi 10 oct. 1851

DestinataireBenckendorf, Dorothee de (1785?-1857)

Lieu de destinationParis

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionVal-Richer (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/04/2022 Dernière modification le 18/01/2024